

PRESIDENCE  
DU COMITE MILITAIRE DU PARTI  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
  
PRESIDENCE  
DU CONSEIL DES MINISTRES  
  
MINISTRE DE LA DEFENSE  
NATIONALE

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

TRAVAIL-DÉMOCRATIE-PAIX

DECRET N° 77/263 DU 18/5/77  
PORTANT NOMINATION D'UN DIRECTEUR CENTRAL DU  
SERVICE DE SANTÉ.-

LE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI  
CONGOLAIS DU TRAVAIL, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES

VU - L'ACTE FONDAMENTAL;  
VU - L'ACTE N°005/PCT DU 19 MARS 1977 PORTANT CRÉATION DU COMITÉ  
MILITAIRE DU PARTI ET FIXANT SES ATTRIBUTIONS;  
VU - L'ORDONNANCE 1/69 DU 5 FÉVRIER 1969 MODIFIANT LA LOI 11/66 DU  
22 JUIN 1966 PORTANT CRÉATION DE L'ARMÉE POPULAIRE NATIONALE;  
VU - L'ORDONNANCE 6/69 DU 24 FÉVRIER 1969 PORTANT ORGANISATION DE LA  
DÉFENSE OPÉRATIONNELLE DU TERRITOIRE;  
VU - LE DÉCRET 77/195 DU 25 AVRIL 1977 PORTANT RÉORGANISATION DU MINISTÈRE  
DE LA DÉFENSE NATIONALE; 1977  
VU - LE DÉCRET 77/211 DU 28 AVRIL 1977 PORTANT CRÉATION D'UNE DIRECTION  
GÉNÉRALE DE LA LOGISTIQUE DE L'ARMÉE POPULAIRE NATIONALE;

LE CONSEIL DES MINISTRES ENTENDU,

DECREE:

ARTICLE 1ER: LE MÉDECIN CAPITAINE DAVID MBEMBA, PRÉCÉDEMMENT MÉDECIN-CHEF  
DE L'HÔPITAL MILITAIRE DE BRAZZAVILLE, EST NOMMÉ DIRECTEUR  
CENTRAL DU SERVICE DE SANTÉ.-

ARTICLE 2: TOUTES DISPOSITIONS CONTRAIRES AU PRÉSENT DÉCRET SONT ABROGÉS.

ARTICLE 3<sup>e</sup>: LE MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ET LE MINISTRE DES FINANCES  
SONT CHARGÉS CHACUN EN CE QUI LE CONCERNE DE L'EXÉCUTION DU  
PRÉSENT DÉCRET, QUI SERA ENREGISTRÉ, PUBLIÉ AU JOURNAL OFFICIEL  
DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO ET COMMUNIQUÉ PARTOUT OÙ  
BESOIN SERA, ET QUI PRENDRA EFFET À COMPTER DE LA DATE DE SA  
SIGNATURE.

AIT À BRAZZAVILLE, LE 18 Mai 1977

PAR LE PRÉSIDENT DU COMITÉ MILITAIRE  
DU PARTI, CHEF DE L'ETAT, PRÉSIDENT  
DU CONSEIL DES MINISTRES,

LE DEUXIÈME VICE-PRÉSIDENT DU  
COMITÉ MILITAIRE DU PARTI, PREMIER  
MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,  
Ministre du Plan  
COMMANDANT LOUIS-SYLVAIN-GOMA

COLONEL YHOMBY-OPANGO

LE PREMIER VICE-PRÉSIDENT DU COMITÉ  
MILITAIRE DU PARTI, CHARGÉ DE LA COORDI-  
NATION DES ACTIVITÉS DU PARTI, MINISTRE  
DE LA DÉFENSE NATIONALE

LE MINISTRE DES FINANCES  
en mission, Le Ministre  
Délégué auprès du Premier  
Ministre Chargé du Plan

COMMANDANT DÉNIS SASSOU-NGUESSO

François BITA